



Le Check-Service du canton de Berne

Annonces tolérées

Modifié le	25.10.2021
Version	1.1
Auteur-e	Office de l'information géographique
Nom de fichier	agi-checkbe-tolerated-errors-fr.docx

table des matières

1.	Introduction	3
2.	Annonces tolérées.....	3
2.1	Annonces tolérées de manière générale (GT)	3
2.2	Annonces tolérées par le canton (ET)	3
2.3	Annonces tolérées par l'utilisateur (UT)	3
3.	Gestion des annonces tolérées.....	4
3.1	Gestion des annonces tolérées de manière générale (GT)	4
3.2	Gestion des annonces tolérées par le canton (ET)	4
3.3	Gestion des annonces tolérées par l'utilisateur (UT).....	4
4.	Résultats	4
5.	Historique du document.....	6

1. Introduction

Le Check-Service modulaire est un outil internet permettant de contrôler les données de la mensuration officielle (MO). Il contrôle les fichiers de données sur la base du modèle de données ainsi que des conditions supplémentaires fixées par la Confédération et les cantons. Les services responsables de la saisie, de la gestion et de la mise à jour de la mensuration officielle doivent contrôler régulièrement les données de la MO au moyen du Check-Service. Ceci est valable pour la première saisie des données, de même que pour le renouvellement et la mise à jour des données de la MO. Les erreurs et les alertes doivent être analysées, et les données de la MO corrigées dans la mesure du possible. Il arrive parfois, selon la situation ou l'état de la mise à jour, que les données de la MO ne puissent pas (encore) être corrigées. Les annonces (errors / warnings) acceptées et qui demeurent sont considérées comme des annonces tolérées. Le Check-Service dispose d'une fonction qui permet de séparer les annonces tolérées des autres annonces. Les services responsables (géomètre / vérificateur) peuvent ainsi remarquer plus facilement les annonces et erreurs qui doivent encore être contrôlées ou corrigées.

On distingue trois types d'annonces tolérées :

- Annonces tolérées de manière générale (GT)
- Annonces tolérées par le canton (ET)
- Annonces tolérées par l'utilisateur (UT)

2. Annonces tolérées

En principe, toutes les annonces doivent être contrôlées et les données correspondantes corrigées au besoin par les services responsables. Dans certaines situations, les annonces sont cependant tolérées et les données ne doivent pas (ou pas encore) être corrigées.

2.1 Annonces tolérées de manière générale (GT)

Il arrive que sur la base de prescriptions cantonales, les annonces relatives à des contrôles définis par la Confédération soient tolérées. Le canton compétent définit les contrôles dont les annonces sont tolérées. Celles-ci sont désignées comme des annonces tolérées de manière générale (GT : generally tolerated), et valent pour toutes les communes du canton concerné.

2.2 Annonces tolérées par le canton (ET)

Du fait d'une situation particulière, il peut arriver qu'une annonce relative à des contrôles définis par la Confédération ou le canton soit tolérée de manière spécifique dans une commune. Ces annonces sont déterminées par le canton compétent, et sont désignées comme des annonces tolérées de manière exceptionnelle (ET : exceptions tolerated).

2.3 Annonces tolérées par l'utilisateur (UT)

Il peut parfois s'avérer judicieux pour l'utilisateur, du fait de l'avancée du travail, que certaines annonces relatives à des contrôles définis par la Confédération ou le canton soient tolérées dans une commune. Ces annonces sont déterminées par l'utilisateur et désignées comme des annonces tolérées par l'utilisateur (UT : user tolerated).

3. Gestion des annonces tolérées

Pour le contrôle des données, il importe d'indiquer au Check-Service quelles annonces sont tolérées dans le fichier à contrôler. Cette information est gérée de manière différente selon le type d'annonce tolérée (GT, ET ou UT).

3.1 Gestion des annonces tolérées de manière générale (GT)

Les annonces tolérées de manière générale par un canton sont gérées de manière centrale dans les « Checkrules » de CheckCH. Pour cela, le tableau des « Checkrules » est amplifié d'une colonne par canton. Les contrôles relatifs à des annonces tolérées de manière générale par le canton sont marqués d'un « X » dans la colonne en question. C'est Swisstopo qui est responsable du contenu des « Checkrules » de CheckCH. Sur demande d'un canton, Swisstopo peut désigner un contrôle comme toléré de manière générale dans la colonne du canton en question.

3.2 Gestion des annonces tolérées par le canton (ET)

Les annonces tolérées par le canton de manière spécifique dans une commune sont gérées de manière centrale dans le Check-Service via un fichier ITF par commune. Le service responsable du Check-Service (canton, Confédération) détermine qui peut télécharger du contenu dans ce fichier ou lui apporter des modifications.

Le format de fichier pour la gestion des annonces tolérées par le canton de manière spécifique est celui du fichier produit par le Check-Service, <inputname>_err.itf. Toutes les annonces qui commandent des corrections doivent être effacées manuellement dans le fichier ITF. Une fois cela fait, seules demeurent les annonces tolérées, et le fichier peut ainsi être directement utilisé pour les annonces tolérées par le canton de manière spécifique.

3.3 Gestion des annonces tolérées par l'utilisateur (UT)

Les autres annonces tolérées par l'utilisateur – le géomètre conservateur, par exemple – sont gérées par celui-ci de manière locale. Comme dans le cas des annonces tolérées par le canton de manière spécifique, le format de fichier correspond à celui du fichier Error ITF (*_err.itf) produit par le Check-Service. Pour le contrôle des données, ce fichier ITF est envoyé au Check-Service dans un fichier ZIP avec le fichier ITF à contrôler.

Exemple : Nom de fichier Données MO <inputname>.itf

Nom de fichier Annonces tolérées : <inputname>_tolerated.itf (au lieu de *_err.itf)

4. Résultats

Une fois le contrôle des données effectué, le Check-Service fournit un fichier ZIP comprenant au moins neuf fichiers. Parallèlement aux deux fichiers système deliver.txt et errorlog.ili, cinq fichiers concernent les annonces standard (ITF, LOG, STA, CSV et PDF), et deux le test de limite territoriale. Pour les utilisateurs du Check-Service, il importe surtout de savoir quelles annonces impliquent des corrections. Pour cette raison, le fichier LOG est complété par des informations relatives aux annonces tolérées, et un fichier LOG supplémentaire comprenant uniquement les annonces non tolérées est établi.

Fichier	Contenu / signification
deliver.txt	Courriel d'infoGrips au format texte.
errorlog10.ili	Modèle de données du fichier d'erreurs <input>_err.itf.
<inputname>.log	Liste de toutes les annonces (errors / warnings) au format texte. Dans ce fichier, les annonces sont complétées par les indications relatives aux annonces tolérées (GT, ET, UT).
<inputname>_sta.txt	Fichier statistique au format texte avec un résumé : nombre d'erreurs, d'alertes et d'annonces tolérées.
<inputname>_zav_error.txt	Fichier statistique au format texte avec un résumé : Nombre d'erreurs ZAV.
<inputname>_zav_ok.txt	Justificatif attestant que les critères ZAV sont remplis.
<inputname>_err.csv	Liste des annonces au format CSV pour le filtrage dans Excel. Le tableau est complété par une colonne concernant les annonces tolérées (GT, ET, UT).
<inputname>_err.itf	Liste des annonces sous forme de géodonnées au format ITF. Ce fichier est utilisé comme base pour la gestion des annonces tolérées (GT, ET, UT).
<inputname>.pdf	Résumé des annonces pour la Confédération (couches d'information, éléments clefs, tableaux sans objets).
<inputname>_grenzen_err.itf	Liste des annonces du test des périmètres, sous forme de géodonnées au format ITF.
<inputname>_grenzen_err.log	Liste des annonces au format texte.
<input>_not_tolerated.log	Liste au format texte comme pour <input>.log, mais sans les annonces tolérées. Le fichier comprend les annonces qui demeurent et qui impliquent des corrections.

Exemple (<inputname>_sta.txt) :

```
Error Statistic
=====
completed with no errors not tolerated
Error Statistic generally tolerated (GT)
=====
DM01AVBE11LV95D.Bodenbedeckung.BBNachfuehrung
  1 Datum fehlt in GueltigerEintrag da Gueltigkeit=gueltig, errid=CH040601
completed with 1 error GT
Error Statistic exceptions tolerated (ET)
=====
completed with no errors ET
Error Statistic user tolerated (UT)
=====
DM01AVBE11LV95D.Gebaeudeadressen.LokalisationsName
  7 Name der Lokalisation muss innerhalb der Ortschaft resp. des Ortschaftsverbundes eindeutig sein, errid=CH191601
completed with 7 errors UT
```

5. Historique du document

Nom de fichier agi-checkbe-tolerated-errors-fr.docx
Auteur-e Office de l'information géographique

Suivi des modifications

Version	Nom	Date	Remarques
1.1	Office de l'information géographique	25.10.2021	nouvelle présentation